

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

ORGANE DE PUBLICITÉ ET D'INFORMATIONS

Paraissant à SION les MARDI, JEUDI et SAMEDI

ADMINISTRATION ET EXPÉDITION: IMPRIMERIE GESSLER, SION — Téléphone N° 46

ABONNEMENT:

	Un an	6 mois	3 mois
Suisse	9.—	4.50	2.80
Etranger (envoi par N°)	25.—	14.—	8.—
(env. 3 N° de la semaine)	20.—	12.—	7.—
Bulletin officiel	4.50	2.25	1.20
Cpte de Chèques postaux N° II c 84			

ANNONCES:

	Canton Suisse Etranger		
La ligne ou son espace	0.20	0.25	0.30
Réclame	0.50	0.50	0.50
S'adresser à PUBLICITAS, S. A., de Publicité ou au bureau du Journal.			

Offres et demandes d'emplois

Bon ouvrier **BOULANGER** cherche place de suite. S'adresser à **GEROUDET MARCEL**, St-Léonard.

Jeune fille cherche place dans petit hôtel, comme fille de chambre, ou fille d'office. S'adresser à **Edwige Roh**, à Granges.

Monsieur **RAINER-MARIA RILKE**, au **CHATEAU DE MUZOT**, à vingt minutes de Sierre, cherche **personne très sérieuse** de toute confiance, qui se chargerait seule de son ménage. Bon gage. Quelques connaissances de jardinage désirées. Prière d'envoyer références.

AVIS

Le soussigné informe l'honorable public qu'il reprend à **Lucens**, la succession de son père feu **Jérôme Comte**, pelletier, à **Payenne**, pour tous travaux de fourrure, teinture, transformation etc. Il espère gagner la confiance de tous par un travail prompt, soigné et ses prix modérés. **Emile Comte-Michaud**, Lucens.

5 ovales

Parfait état 3300 litres pièce à frs. 10.— l'hl. chez **C. SYDLER**, **AUVERNIER** (Neuchâtel)

Vases de cave

A vendre 3 ovales de 6 à 8000 litres, en très bon état. S'adresser **M. L. BONNARD-BEZENCENET**, propr., ou **M. THALMANN**, tonnelier, **AIGLE**.

A louer

A SION grande cave meublée (100.000 l.) avec pressoir hydraulique. Conditions avantageuses. S'adresser à **Publicitas S. A.**, Sion sous chiffre P. 3882 S.

ON ACHÈTE

Cheveux tombés au prix du jour **E. Furter**, coiffeur, Sion

A remettre

à **CAROUGE-GENEVE** Café avec salle de sociétés et logement de 5 pièces. Loyer frs. 1450.—, reprise fr. 10.000. Adresse: **J. W. 10**, Chemin Venel, Champel, Genève.

Laiterie-épicerie

primeurs Bon commerce bien achalandé à Genève, à remettre à conditions modérées. Jolis locaux, loyer 1000 fr. compris logement 5 pièces, bail dix ans. Affaire tout repos. Régie **François-A. BONARIA**, St-Victor 21, Carouge, GENEVE

A remettre

à **GENEVE** **Café-Brasserie**, très bonne affaire, salles de sociétés (une Société de 250 membres a son local là, répétitions chaque semaine et soirées), reprise modérée. Facilités. Loyer modéré, long bail Régie **François-A. BONARIA**, St-Victor 21, Carouge; GENEVE.

Châtaignes vertes

Sac 5 kg., 4.— frs.; 10 kg. 6.50; noir, sac 5 kg. 6.—; 10 kg. 11.— Rassin noir, caisse 5 kg. 4.50; 10 kg. 7.— **A. GUIDI**, Lugano, 40.

AVIS

Mlle A. FOLLONIER vise son honorable clientèle qu'elle a transféré son salon de Coiffure au local, anciennement Magasin de modes, **Rue du Rhône**, maison de **Mme Beytrison**, Sion. Se recommande **A. FOLLONIER**

Fromage gras de Conches

1re qualité sera vendu samedi, le 7 octobre 1922 sur la **Place de la Colonne** à Sion, au prix de **2.80** le kg.

Les Producteurs de Conches.

A partir de

JEUDI

5

OCTOBRE

Eposition de Modèles

Se recommande **Maison Haelken**, Sion.

Vente de fromage

Place de la Colonne, SION

Samedi 7 Octobre 1922, jour de foire, de 8-14 h. on vendra un

Camion de fromage gras de Gruyère

1er et 2me choix, 1/4 gras
Vente au prix de gros à partir de 2 kg.

MAISON PUGIN, fromages, à RIAZ (Gruyère)

Grande scierie à Romont

A vendre ou à louer à Romont, à une minute de la gare des C.F.F. et du Bulle-Romont, une grande scierie, la seule importante dans la contrée, comprenant hangar, grange, écurie, place, chantier, bâtiment et machines, soit 2 multiples, 4 moteurs électriques et toutes les installations modernes.

Convientrait également pour commerce de combustibles.

En cas de vente, peu de reprise exigée au comptant.

Pour traiter et renseignements, s'adresser à **M. Gustave Leemann** à Romont.

Dégustez

les Grands Vins Mousseux

Mont-Cervin Sparkling Swiss

(Champagne Suisse)

DRY, EXTRA-DRY OU BRUT

en caisses de 3, 6, 12, 24, 30, 50 et 60 bouteilles

Hoirs Charles BONVIN, Fils

Propriétaires, SION (Suisse)

— Maison fondée en 1858 —

Pommes de terre

de conserve à très bas prix Rabais par quantité à très bas prix. Fr. 16.— les 100 kgs. — Rabais suivant quantité. Et. Exquis ngt. Sion Téléphone 44

Construction économique CURIGER architectes SION MONTHEVY

Baisse sur les viandes

J'expédie quartiers de belles qualités, aux prix suivants: Devants **Fr. 1.60** le kg. Tétines fraîches, **Fr. 0.80** le kg. Derrières **Fr. 1.50** le kg. Se recommande: **A. MAGNI** Commerce de viandes, Abattoir, Genève.

A vendre

une caisse enregistrée "National" à l'état de neuf, conviendrait pour magasin d'épicerie. S'adresser au bureau du journal qui indiquera.

A vendre

faute d'emploi, une charette d'enfant, avec capote, transformable en poussette. S'adresser au bureau du Journal qui indiquera.

LE

monde entier est inondé de LIQUIDCUIR

— Facilité moule —
— Economie considérable —
En vente frs. 2.— chez: **Ch. Darbellay**, Au Prix de Fabrique, **Pfefferlé**, Impr. Comm., Sion.



LOTS

à fr. 1.—, séries à frs. 10.— avec gagnants et billets privilégiés garantis de la Loterie de l'Hôpital du district d'Aarberg sont les plus préférés.

Très nombreux gagnants. Gros lots de fr. 50000 20000 etc. en espèces
11me tirage: 27 novembre
Envoi contre rembours. par l'Agence centrale à Berne Passage de Wardt N° 145

Attention

La Boucherie **Neuen-schwander**, Avenue du Mail 17, Genève vous expédiera de la bonne viande fraîche du pays, premier choix.
Bœuf à bouillir, le kilo fr. 1.80
Bœuf à rôtir 2.—
Graisse de rognon 1.50
Se recommande

Sellerie-Tapisserie et Carrosserie

— EN TOUS GENRES —

Sommiers et matelas — Colliers et harnais. Réparations de meubles Réparations soignées
Graisse pour harnais, graisse pour chaussures, graisse pour sabots de chevaux et graisse pour chars, spécialité d'onguent pour blessures. Lustre pour cuir. Couvertures pour chevaux. Bâches imperméables pour chevaux et camions. Harnais de tous genres pour chevaux et mulets. Bâts pour mulets, chevaux et vaches. Sols en cuir et cordes. Courroies de sonnettes. Brosses en crin et racines. Etrilles. Eponges. Faux-colliers en toile. Faux-colliers en feutre et en peau. Bretelles de brantes plates et rondes. Selles pour chevaux et mulets, etc., etc.
Se recommande, **Louis Morard**, Sion



Fabrique de draps de Moudon MEYER FRERES & Co.

Travail à façon de la laine du pays
Fabrication de drap pure laine uni, sergé, façonné, peigné cheviot
Fabrication de mi-laine forte et mi-drap pour hommes.
Fabrication de mi-laine croisée et de cheviot pure laine pr. robes
Fabrication de couvertures de lits.
Fabrication de couvertures pour chevaux.
Filature de laine.

Nouveaux prix
Demandez les nouveaux échantillons pour le travail de la laine du pays. — La Maison n'accepte ni chiffons, ni déchets de laine, ces matières n'entrant pas dans la fabrication de ses étoffes.

Grand stock ! Prix réduits !

J. BRUN & CIE., NEBIKON

— NOUS EXPEDIONS —

VIANDES DU PAYS

de 1er choix

Rôti de bœuf	à Fr. 2.50 le kg.
Bouilli	à Fr. 1.80 et 2.20 le kg.
Bœuf salé	à Fr. 2.50 le kg.
Bœuf fumé	3.— »
Petit salé de porc	1.50 »
Saucisses fumées	2.— »
Saucissons vaudois	3.50 »
Lards fumés et jambon	4.— »
Cervelas et gendarmes	2.40 la dz.
Graisse fondue	2.— le kg.

S. A. des Boucheries Coopératives

Rue du Pré 14 — LAUSANNE. — Téléphone 52.43

PALMIN

PALMONA

reconnues les meilleures.

Boucherie Roup

Rue de Carouge, 36 bis, GENEVE

Expédie contre remboursement viande du pays

Bouilli à fr. 1.75 le kg.

Rôti bœuf à fr. 2.20 le kg.

Quartier aux meilleures conditions

Le „Journal & Feuille d'Avis du Valais“ qui est lu dans tous les ménages, est le plus actif des agents pour faire connaître un produit.

Leçons de piano

Technique moderne

Mme Bolle-Gessler

— SION —

Couturière pour Dames

Se recommande pour tous travaux de couture à domicile:

Mlle. Glanzmann, Collège, SION.

A remettre à Genève, sur bon passage

un bon café

marchand bien, avec salle de Société, bonne clientèle. Loyer 2000 frs., avec appartement. S'adresser **Raviglione**, 34, rue du Molé. GENEVE.

Escargots

Je suis acheteur de toute quantité escargots, prix au comptant, sur toute gare Suisse. Faites vos offres de suite à **Suchat Viuz**, en **Sallaz** (Hte-Savoie).

A vendre

deux tonneaux de la contenance de 1000 litres chacun. S'adres. au bureau du journal.

200 Lits

complets, en fer, sommier matelassé, avec:
1 matelas, forte toile, cuir végétal, 1re qualité,
2 draps, 2 couvertures,
1 coussin avec fourre.

le tout de très bonne qualité, à enlever de suite par toutes quantités à frs. 52.50 pièce, chez **Ch. FIGUET**, Industriel, à **RE-NENS** (Vaud), Téléph. 49.

Inventions

brevetent et font valoir en tous pays. **A. REBMANN Frères** ingén.-conseils. **La Chaude-Fonds** (Minerva) P39251C

Duglio & Cie

— BRIGUE —
Téléphone No 40

Toujours en magasin: **Poussines d'Italie** ainsi que **Volaille morte et gommestible**.

Maladies urinaires

VESSIE REINS

Vous qui souffrez de ces organes ou de maladies secrètes, récentes ou anciennes, prostatites, douleurs et envies fréquentes d'uriner, pertes séminales, faiblesse sexuelle, diabète, albumine, hémorroïdes, rhumatismes, ivrognerie, obésité, gôtre, élimité maigre, etc., demandez, en expliquant votre mal, au Directeur de l'Institut **Dara Export**, Rhône 6303, Genève, détails sur la méthode du célèbre spécialiste **Dr. Williams**, de Londres.

TIMBRES EN CAOUTCHOUC

Marc Gessler, Sion

Les événements

En Grèce

Le gouvernement grec n'est pas encore définitivement constitué. Si M. Zaimis refuse la présidence, on dit qu'elle sera offerte à l'amiral Coundouriotis, qui est un des amis de Venizelos et fut régent provisoire en Grèce.

M. Venizelos aurait, paraît-il, consenti à se charger dans les capitales occidentales d'une mission spéciale dont le seul but bien défini est de se tenir au courant de l'opinion publique dans les pays alliés. Après ses consultations à Londres, l'ex-premier ministre grec partira pour la France, où il ira conférer avec des hommes d'Etat. Son séjour à Paris sera de courte durée. M. Venizelos s'est refusé à commenter la situation.

Le bruit court qu'au moment où les révolutionnaires grecs se furent rendus maîtres de la situation, ils cherchèrent à assassiner Constantin et plusieurs de ses ministres comme responsables en grande partie du désastre grec. Ce fut grâce aux diplomates alliés, y compris le chargé d'affaires français, que les révolutionnaires ne mirent pas leur projet à exécution.

Opinion de l'Amérique

En ce qui concerne le Proche-Orient, la réponse des Etats-Unis est très nette: pas d'intervention armée, même pour protéger les chrétiens d'Asie-Mineure. L'Amérique, dit M. Hughes, a fait tout son possible pour aider les réfugiés et a conseillé un règlement pacifique, mais le Congrès n'autorisa pas un recours à la force armée pour tenter de pacifier le Proche-Orient et résoudre les problèmes qui préoccupent l'Europe depuis des générations.

Les événements de l'Anatolie n'ont pas laissé le loisir aux chancelleries européennes de s'occuper du gros problème des dettes interalliées. Et les Etats-Unis attendent patiemment les échéances. L'Angleterre seule est en mesure d'y faire face. Une mission britannique chargée de négocier la dette contractée par la Grande-Bretagne, partira au milieu d'octobre et sera de retour dans la première quinzaine de novembre. On attend ce moment pour fixer la date d'une conférence à Bruxelles, qui essaiera de joindre les deux problèmes que M. Lloyd George et Lord Balfour voulaient toujours séparer, celui des réparations dues par l'Allemagne et celui des dettes de guerre.

La loi des 8 heures

Les « huit heures » ont toujours fait partie de l'évangile socialiste. La guerre finie, plusieurs gouvernements ont voulu accorder cette satisfaction aux peuples, qui avaient tant souffert de la guerre. Mais l'excès d'un bien peut être un mal: ce n'est un secret pour personne que l'application trop brusque de la loi sur la journée de huit heures a porté préjudice à la production industrielle, aux grandes entreprises nationales, telles que les chemins de fer et la marine marchande. Beaucoup d'ouvriers se sont même trouvés gênés par la généralisation de cette mesure.

Or, le gouvernement français a récemment voulu corriger quelques-unes des imperfections de la loi dans les services de la marine commerciale. Aussitôt les syndicats d'inscrits maritimes ont fait entendre des protestations indignées. Ils ont organisé une grève de 23 heures et — ce qui est plus fâcheux encore et assurément antisocial — ils se sont préparés à une sorte de demi-sabotage.

Cependant, en Allemagne, les « huit heures » sont, dans nombre de corporations, appliquées de telle façon qu'elles en font en réalité une dizaine et même plus. Les mineurs, notamment, ajoutent ordinairement des heures supplémentaires à la journée légale de travail.

Il y a peu de jours, M. Wissel, ancien ministre socialiste, prenait la parole au congrès des cheminots allemands, à Munich. Et que disait-il aux ouvriers rassemblés? Il leur disait qu'ils ne doivent pas s'obstiner à exiger le maintien des « huit heures ». « Notre tâche, ajoutait-il, est d'éduquer les masses et de les habituer à l'idée de la communauté ». Voilà comment un des « leaders » du socialisme allemand peut s'exprimer en public: « On ne peut songer, proclame ce révolutionnaire, pour le moment, à une organisation économique dans laquelle les ouvriers collaboreront avec des droits égaux. »

Quand les socialistes allemands lisent l'« Humanité », ils doivent sourire et même hausser les épaules. Les communistes français sacrifient l'intérêt général à la satisfaction de leurs ambitions et à la réalisation de leurs formules pernicieuses. Des socialistes allemands, tels que M. Wissel voient plus haut et plus loin et afin que prospère l'industrie nationale, ils n'hésitent pas à enfreindre le dogme sacro-saint.

SUISSE

Le ministre de Suisse à Berlin

Le président du Reich a reçu lundi le nouveau ministre de Suisse à Berlin, Dr. Rufenacht qui lui a remis ses lettres de créance. M. von Haniel, secrétaire d'Etat à l'Office des affaires étrangères, était présent à la réception.

La réduction du personnel des C. F. F.

La réduction du personnel des C. F. F. continue. Fin août dernier le chiffre total des fonctionnaires et employés était de 36,563 contre 38,293 à fin août 1921. La diminution est donc de 1,730 personnes. Pour le premier arrondissement, cette réduction est de 498 personnes.

Une belle commande

Le gouvernement de Lettonie a passé à la maison Huguenin frères au Locle un ordre pour la frappe de monnaies lettones. Il s'agit de 69 millions de pièces divisionnaires en bronze et en nickel.

Un hommage de la Chine à la Suisse

On lit dans la « Gazette de Lausanne »: Nous avons reçu de M. Unio Wang, correspondant en Europe du « Shung Pao », de Shanghai, le charmant billet qui suit. Il est imprimé sur du papier de Chine, dont le filigrane est un délicat rameau de mûrier. Au-dessus du texte français, se trouve la reproduction d'une page de journal chinois:

Monsieur,

Lors du charmant voyage offert aux journalistes étrangers par la direction des chemins de fer suisses (il s'agit de l'excursion des journalistes accrédités auprès de la S. d. N. que la Société de développement de Montreux et environs avait organisée, le dimanche 24 septembre), mon regard fut ravi par cette symphonie en rouge qui s'offrit à ma vue. Des géraniums écarlates étalaient leur splendeur rutilante, se mêlaient aux feuilles rouges de la vigne du Canada qui garnissent les maisons tel un rideau de pourpre. Le rouge est le couleur suisse; dans son drapeau, il nous salue, dans sa nature, il nous charme. Et le rouge est le symbole de l'amour. L'amour de l'humanité, n'est-ce pas symbolique pour la Suisse. — Et fleurs et feuilles, la délicatesse et le raffinement joints à la force et à la protection, s'unissent dans une harmonie supérieure, comme la vertu et l'intelligence ne font qu'un dans les cœurs suisses.

Telles furent mes pensées à la vue du paysage d'automne de votre pays. Puisent-elles vous exprimer les sentiments que l'hospitalité charmante et les idéaux humanitaires élevés de votre pays ont éveillé dans l'âme d'un citoyen de la Chine! Unio Wang.

Exemple à suivre

Le Parlement français a eu l'heureuse idée d'abaisser de 20 à 10 centimes la taxe des cartes postales illustrées. Depuis que cette réforme est en vigueur, il en est résulté que le nombre des cartes expédiées en trente jours fut plus grand que pendant toute une année lorsqu'on affranchissait à 20 centimes. On dit volontiers que la bureaucratie française est rétrograde et tracassière, mais cette fois elle s'est montrée plus intelligente que la nôtre. On s'obstine en Suisse à prétendre qu'il est impossible d'abaisser les tarifs postaux, télégraphiques des C. F. F. et d'autres; c'est pourtant devenu une nécessité urgente, et il est incontestable qu'en abaissant les tarifs on augmenterait le trafic et les recettes.

Quand le comprendra-t-on enfin à Berne?

L'aide à l'Autriche

Mardi a eu lieu au Palais fédéral à Berne, la conférence réunissant une délégation du Conseil fédéral, les présidents des groupes parlementaires et les délégués de la commission des finances afin de délibérer sur l'action de secours à l'Autriche.

Dans un exposé qui dura plus d'une heure, M. Motta examina les divers aspects du problème au point de vue financier et surtout au point de vue politique. MM. Usteri et Forrer précéderent certains points puis une longue discussion s'engagea à laquelle prirent part les représentants de tous les groupes. Aucune opposition de principe ne s'est manifestée contre l'action de crédit. Le représentant du parti des paysans et les délégués de la commission des finances ont soulevé certaines objections d'ordre financier tandis que les observations formulées du côté socialiste et communiste étaient dirigées principalement contre le mode de l'action de secours envisagé. A l'unanimité, il fut reconnu qu'un effondrement de l'Autriche devait être évité dans l'intérêt politique de la Suisse.

Le crédit envisagé ne sera pas supérieur à 25 millions de francs pour la Suisse. Le contrôle de l'emploi de ces fonds sera exercé par une commission, nommée par le Conseil de la S. d. N. assistée elle-même par une commission de contrôle.

La décision du Conseil fédéral qui voulut s'entretenir préalablement avec les membres du Parlement avant de prendre une décision définitive a produit partout la meilleure impression.

NOUVELLES DIVERSES

Mardi matin, pendant le transfert des voitures du cirque Knie de la gare de Nyon sur la place de fête, un employé, David Huber, 27 ans, Lucernois, qui s'était assis sur la flèche d'une voiture, est tombé sous les roues et eut la tête écrasée. Il a succombé à l'infirmerie.

M. Max Schaezle, 40 ans, entrepreneur de gypserie et peintures à Montreux et conseiller communal, qui était en séjour à Orselina, près de Locarno, a été tué au cours d'une excursion par une pierre détachée de la montagne.

L'ouvrier Emile Schnelmann, âgé de 29 ans, de Aastuden, près de Lachen, occupé à la construction de la digue dans le Wägital a été serré entre deux wagons Decauville. Grièvement blessé, il fut transporté à l'hôpital où il succomba peu après son arrivée.

Le camion-automobile des Moulins de Pérolles, à Fribourg, dont on séparait le moteur, a pris feu, à la suite de l'imprudence d'un passant qui jeta une allumette sur la benzine répandue à terre. Les dégâts sont évalués à plusieurs milliers de francs. Le camion avait été acheté 44,000 francs il y a deux ans.

Au Paquier (Fribourg), une domestique faisant un remplacement au recteur, avant voulu rajuster un volet, est tombée dans la rue et a été tuée net.

Le prélèvement de la fortune au Conseil des Etats

Deux mois nous séparent de la prochaine votation fédérale; le peuple aura pour tâche de décider alors entre le maintien des principes de notre économie actuelle et le régime de la socialisation, dont l'initiative concernant le prélèvement sur la fortune est le premier pas. A cette occasion, le citoyen doit recevoir tous les éclaircissements utiles, et le compte-rendu détaillé des délibérations parlementaires au sujet du prélèvement sur la fortune est, en l'occurrence, le plus propre à renseigner le peuple.

Voici le résumé de la séance que le Conseil des Etats a consacré le 28 septembre à la discussion du message du Conseil fédéral au sujet de l'initiative concernant le prélèvement sur la fortune. Ces délibérations n'ont guère traîné: en une seule et même assemblée, du Conseil, le point de vue du message, — soit le rejet de l'initiative, — était approuvé sans aucune opposition.

A lui seul ce fait nous laisse prévoir d'ores et déjà, que cette fois les socialistes ne rencontreront pas, au sein de notre peuple, les défenseurs qu'ils ont trouvés lors de la dernière votation fédérale. Toutefois nous estimons que chacun doit être clairement informé et réalisé ainsi toute l'importance de la décision qu'il est appelé à prendre dans deux mois. La mise en pratique de l'initiative socialiste ne constituerait pas autre chose que le premier pas vers l'état socialiste: Voici d'ailleurs les principales opinions qui furent émises au cours de la discussion du prélèvement sur la fortune au sein du Conseil des Etats:

M. le Conseiller aux Etats Böhi (radical, Thurgovie), retraça en quelques mots l'histoire de la revendication populaire. La cueillette des signatures se terminait il y a une année environ; 87,535 citoyens suisses y avaient apposé leur nom. Les promoteurs de ce mouvement demandaient sous chiffre 1, de l'article 42 bis, qu'ils entendent introduire dans la constitution que « la Confédération prélève un impôt unique sur la fortune à l'effet de lui permettre, ainsi qu'aux cantons et aux communes, de réaliser leurs tâches sociales ». Les personnes naturelles et juridiques sont frappées par cette mesure pour la partie de leur fortune dépassant 80,000 francs. Le Conseil fédéral et la Commission du Conseil des Etats proposent le rejet de cette initiative; voici les motifs essentiels qui leur ont dicté cette attitude. « La situation précaire de la Confédération, telle qu'elle est issue de l'époque de la guerre ne serait pas améliorée d'un iota, car le produit du prélèvement sur la fortune serait mis au seul bénéfice d'œuvres sociales de la Confédération, dont le caractère et l'étendue ne nous apparaissent pas encore aujourd'hui dans toute leur clarté. Par ailleurs l'initiative socialiste dévoile son intention de niveler, tout en la socialisant, notre économie nationale; elle heurte également deux principes fiscaux de haute importance: celui de la généralité de l'imposition et celui de la charge fiscale proportionnée à la capacité contributive de chacun. Le 99,4 % de la fortune ne serait point touché et de plus le revenu ne tomberait pas non plus sous le coup de ces mesures. En réalité, il ne s'agit point là d'une imposition, ce que les socialistes désirent ressembler davantage à une confiscation de 1250 millions qui amoindrirait la capacité de notre fisc national.

De ce fait résulterait tout naturellement une aggravation des charges fiscales, car la Confédération, pas plus que les cantons et les communes, ne cesseraient d'être obligés de payer les amortissements de leur dette; et enfin la crise du chômage exige des crédits considérables. Comme le capital imposable, en effet, s'amoindrirait par voie de confiscation, il saute aux yeux que le reste de la fortune — de tous les contribuables cette fois, — serait dès lors mis à beaucoup plus forte contribution par les instances fiscales.

Et maintenant où donc nous mènerait cette initiative, avec le temps? Sinon à une paralysie progressive de l'administration, à un endettement lent mais toujours progressif de l'état, dont les ressources fiscales tomberaient, — sans compter encore la suppression du secret des banques, l'amoindrissement de la confiance à l'égard de nos institutions de crédit, la fuite de nos capitaux à l'étranger, sans que la revendication socialiste puisse rien faire pour obvier à ce grave appauvrissement de notre marché national. Ces raisons et motifs conduisent M. Böhi à repousser cette initiative, comme n'aboutissant, dans son application, qu'à une aventure économique et financière dont les conséquences seraient des plus préjudiciables à notre vie nationale dans tous ses domaines.

C'est M. Wirz, Conseiller aux Etats (catholique-conservateur d'Obwald) qui était chargé d'exposer les conséquences d'une acceptation de l'initiative pour les associations d'économie agricole ou alpestre. Ces sociétés seraient entravées dans leur liberté d'action, les charges fiscales deviendraient intolérables pour elles, tout d'abord, et pour l'ensemble du peuple lui-même. L'orateur est également persuadé que, du point de vue juridique, l'estampillage obligatoire des papiers-valeurs ne saurait se justifier.

M. Keller (rad., Argovie), estime que l'initiative en question n'est autre qu'une attaque portée contre notre état. De fait un pareil procédé attente au principe de l'inviolabilité de la propriété privée. Et l'on ne saurait oublier que le prélèvement unique une fois effectué, il en appellerait un second, puis un troisième et dès lors rien ne pourrait plus arrêter l'avalanche. Cette revendication populaire conduirait à un régime de nivellement et de socialisation tel qu'il règne sur la Russie actuelle. L'initiative ne s'arrêtera pas à la confiscation de la propriété bourgeoise, démontre M. Keller, et il va de soi que l'application de cette tentative conduirait à une nouvelle hausse de prix. On conçoit en effet que les contribuables n'aient rien de plus pressé que de regagner ailleurs ce qu'on leur retranche d'un côté; les ouvriers devraient y être rendus attentifs, au lieu d'at-

tendre de ces démarches une amélioration de leur sort. C'est d'ailleurs la classe moyenne sur qui retomberait tout le poids de ces conséquences. L'équilibre qu'en attendent les ouvriers ne pourrait s'établir de la sorte et les sommes qui reviendraient à la Confédération ne suffiraient pas même à financer une assistance vieillissante dans les proportions convenables.

Le prélèvement sur la fortune préserve-t-il l'état de la banqueroute? M. LORETAN (catholique-conservateur, Valais) démontre que l'initiative se ramène à une exploitation de la fortune du propriétaire, sans que la communauté bénéficie en quoi que ce soit d'une compensation, car, au contraire, l'ébranlement économique qui s'ensuivrait frapperait tout le monde. M. le conseiller fédéral Musy s'arrête au caractère intrinsèque de l'initiative. On a tenté l'expérience à l'étranger, mais dans des proportions et selon un système tout différents. En outre, M. Musy est persuadé que l'application du nouvel article de la Constitution, en infirmant notre capital, amoindrirait du même coup nos occasions de travail. La diminution des ressources du contribuable et de l'assiette des impôts réguliers ne peut, — aujourd'hui — moins que jamais, — être tolérée. La dette de la Confédération est considérable. Et puis, ajouta M. Musy, le nombre des millionnaires est fort restreint et le nivellement des fortunes ne constitue point une nécessité. La tentative de la socialisation des moyens de production, telle qu'elle se dissimule dans le texte de l'initiative, doit rencontrer chez nous la plus catégorique opposition.

A l'unanimité, le Conseil des Etats, décida de repousser l'initiative.

Canton du Valais

Election des députés au Conseil national et au Conseil des Etats

L'Assemblée générale des délégués du parti conservateur de toute la partie française du canton (4 districts du Centre et 4 districts du Bas) est convoquée pour le dimanche 8 octobre à 13 heures 1/2, à la grande salle de la Maison Populaire à Sion, avec l'ordre du jour suivant:

1. Election au Conseil national;
2. Election au Conseil des Etats;
3. Divers.

Les délégués sont invités à assister en grand nombre à cette importante réunion.

Le Comité.

Les C. F. F. et les vendanges

A l'occasion des vendanges, les C. F. F. ont pris toutes les mesures utiles pour assurer le transport rapide de la vendange et des moûts dans les meilleures conditions. Ils mettront en marche, dans ce but, un train de marchandises spécial de Sierre à Renens et un autre de Gland à Renens.

La bourse des vins

Une entente est intervenue entre les représentants du commerce et ceux de la production des vins pour l'organisation d'une grande Bourse des vins, qui se tiendra à Morges, le samedi 7, à 15 heures, dans la grande salle du Casino.

Des avis parvenus de tous les points du vignoble romand, il résulte que, grâce au temps très favorable de ces dernières semaines, la qualité s'est grandement améliorée et que l'on prévoit de nombreux marchés que se conclueront sur la base des prix raisonnables arrêtés à la fois par le commerce et par la production.

Enfants Autrichiens

Un convoi d'enfants autrichiens arrivera à la fin du mois d'octobre. Ces enfants sont très misérables, beaucoup d'entre eux sont recommandés par la Mission intérieure de la « Croix-Blanche » qui s'occupe tout spécialement des pauvres. Plusieurs, parmi ces enfants sont orphelins, d'autres se trouvent dans les plus tristes états — familles nombreuses, — ce qui, dans les circonstances actuelles, est un vrai malheur. Les parents, affaiblis par de longues privations, sont dans l'impossibilité de subvenir aux besoins de leur famille, etc. Le retour des enfants aurait lieu avant Noël. Le Comité de secours aux enfants viennois et autrichiens, à Lausanne, serait très reconnaissant si de nombreuses inscriptions lui permettaient de faire venir tous ces pauvres petits.

Pour tous renseignements, s'adresser au Bureau, 3, avenue du Théâtre, Lausanne. Tél. 9001.

L'importation des pommes de terre

Après avoir longuement délibéré de la question, le Conseil fédéral a décidé de renoncer à une limitation d'importation pour les pommes de terre. Par arrêté en date de ce jour et en vue de faciliter l'utilisation rationnelle de la récolte indigène, la Régie fédérale des alcools est chargée de régler l'achat et le transport des pommes de terre de table, des centres indigènes de production sur les centres de consommation, d'accord avec l'Association des producteurs et de consommateurs ainsi qu'avec le commerce privé. La Régie des alcools allouera des contributions pour frais de transports, de magasinage des pommes de terre indigènes pour autant que l'achat et la vente seront effectués conformément aux conditions à fixer par elle; ceci sous la présomption que le ravitaillement du pays en pommes de terre de table est réalisé sur la base du prix moyen de 9 fr. 50 les 100 kilos en gros.

Afin de faciliter l'écoulement des pommes de terre dont le prix se trouverait réduit par l'effet de cette mesure, il sera prélevé, à dater du 5 octobre et à titre provisoire, un droit de douane supplémentaire de 1 fr. 50 par cent kilos sur les pommes de terre importées.

Chronique séduoise

Décisions du Conseil communal

Circulation des véhicules à moteur. — Sur proposition de la C. F., le Conseil décide de donner à l'art. 2 du Règlement du 4 juillet 1921 sur la circulation des véhicules à moteur la teneur suivante:

Toute vitesse supérieure à 8 km. à l'heure pour les camions et camionnettes et à 12 km. à l'heure, pour les voitures automobiles et motocyclettes, est interdite.

Toutefois, la vitesse de 18 km. à l'heure est autorisée pour les voitures automobiles et motocyclettes sur la rue de Loèche, de Grand Pont, la rue de Lausanne, l'Avenue de la Gare, l'Avenue du Midi, du Nord et du Couchant.

Les automobiles interchangeables en voiture et en camionnette sont soumises à la vitesse réglementaire des autos lorsqu'elles circulent avec la carrosserie et à la vitesse des camionnettes lorsqu'elles sont utilisées comme telles.

Ecoles pour anormaux. — Il est donné connaissance d'une communication de la Supérieure des Sœurs d'Ingenbohl d'où il résulte qu'il ne sera pas possible de fournir pour l'année scolaire prochaine, une maîtresse à l'Ecole pour anormaux. L'école ne pourra donc s'ouvrir pour le moment.

Casino, toiture. — Il est signalé au Conseil l'état défectueux de la toiture du Casino. Les réparations faites jusqu'ici n'ayant pas donné de bons résultats, le Conseil décide de faire étudier par un architecte, la refaçon définitive de la toiture sur les points défectueux.

Auto-Transport. — La Société d'Auto-Transport Sion et Environs demande que les Communes intéressées se portent garantes, auprès de la Banque cantonale pour l'obtention d'un crédit de frs. 50,000. — en faveur de dite société. La demande est appuyée par le Département de l'Intérieur. Etant donné l'intérêt que présente la question pour la Commune de Sion le Conseil envisage la possibilité d'entrer dans les vues de la Société, à la condition toutefois que l'Etat intervienne pour la moitié au moins de la somme, que toutes les autres communes soient d'accord aussi, et en outre que les membres du Conseil d'administration fournissent une caution subsidiaire en faveur de l'Etat et des communes, conformément à l'offre de la lettre du 1er septembre 1922.

Lait. — M. Gujdoux, à Sierre, demande l'autorisation d'ouvrir un débit de lait à Sion. Le Conseil constate qu'actuellement le commerce du lait est libre sous réserve des dispositions de l'ordonnance fédérale sur le contrôle des denrées alimentaires de 1914, et que, par conséquent, il n'est pas possible de refuser d'ambler l'autorisation demandée. L'octroi en sera toutefois subordonné à la production d'un rapport d'expertise du laboratoire cantonal constatant que les installations répondent à toutes les exigences légales.

A cette occasion, le Conseil décide qu'à l'avenir il ne pourra être ouvert de débit de lait à Sion, que moyennant autorisation de l'autorité communale. (Art. 10 de l'O. F. de 1914.)

Diguement de la Morgue. — La Commission des Travaux publics est autorisée à entrer en pourparlers avec le Conseil d'Etat pour les études préliminaires du diguement de la Morgue entre le Pont de la Morgue et la voie ferrée.

Appel aux vignerons et propriétaires de vignes séduoises

On nous prie de rappeler que mercredi, le 4 octobre, aura lieu à 20 h. 30, à la grande salle du Café Industriel, la constitution de la Section séduoise de la Fédération valaisanne des vignerons, réunion à laquelle, tous ceux qui s'intéressent à la viticulture sont priés d'assister.

Etat-civil

Mois de septembre

NAISSANCES

Rossier Jeanne, de Félix, d'Orsières. Schmitt Louis, de Joseph, de Naters. André Alfred, d'Alfred, de Gougny, (Belgique). Converset André, de Victor, de Sion. Bonvin Léa, de Damien, de Chermignon. Fasanino Marius, de Jean, de Sostegno (Italie). Mouton Miquie, de Félix, de Sion. Comina Erik, de Aloys, de Naters. Meyer Jeanne, d'Henri, de Sion.

DECES

de Courten, née Wolff Célestine, de Ferdinand, de Sion, 79 ans. Delacoste Marie-Louise, née de Torrenté, d'Alexandre, de Sion, 79 ans. Favre Antoine, de Barthélémy, de Sion, 61 ans.

MARIAGES

Pellissier Henri, de Léon, de Mex, et de Rivaz Françoise, de Paul, de Sion. Blondey Alexis, de Joseph, d'Orsières et Rielle Emma, de Jules, de Sion. Margelisch Léon, de Jean-Joseph, de Belten et Huber Marguerite, de Jules, de Sion. Raustis Henri, de Joseph, d'Orsières et Vergères Adeline, de Ferdinand, de Sion.

Chronique agricole

Le chaulage des terres

Excellente pour amender certains sols, le chaux ne doit pas être employée sans discernement. Son usage est particulièrement à recommander dans les terrains trop acides.

C'est l'analyse chimique, bien entendue, qui révèle de façon précise le degré d'acidité d'un terrain. Mais, avant de recourir à ce procédé scientifique, tout agriculteur expérimenté peut se rendre compte du caractère que présente à ce point de vue spécial, le sol qu'il cultive.

Dernières nouvelles

LA GUERRE EN IRLANDE
DUBLIN, 4. — La guerre entre les troupes de l'Etat libre et les irréguliers continue opiniâtre à l'avantage des irréguliers.

Prêtres catholiques condamnés à mort

RIGA, 3. — Quatre prêtres catholiques viennent d'être condamnés à mort à Podolsk, pour s'être opposés à la réquisition des biens ecclésiastiques et pour avoir empoisonné l'esprit du peuple en l'excitant contre les autorités soviétiques.

Dans les airs

COLOGNE, 3. — Lundi après-midi, le premier avion de l'« Inston-air-Line », portant le nom de « City-of-London » et qui assurera le service aérien régulier, a atterri, ayant à bord plusieurs journalistes anglais.

Déclarations de

M. Franklin-Bouillon

CONSTANTINOPLE, 3. — M. Franklin-Bouillon, participant à la conférence de Mudania, interviewé par les journalistes, a déclaré qu'il ne croit pas que la réponse turque à la note alliée parviendra avant 5 ou 6 jours.

Au pays des soviets

HELSINGFORS, 3. — Les agents du département politique central ont découvert à Kief une puissante organisation clandestine qui travaillait à préparer des attentats terroristes contre les représentants du pouvoir soviétique en Ukraine.

L'organisation était divisée en quinze sections, qui, de leur côté, avaient des filiales dans tous les centres importants. Le comité central de l'organisation a réussi à s'enfuir.

On a arrêté jusqu'ici 45 personnes. Les autorités soviétiques se livrent en province à d'actives recherches des autres conspirateurs.

CHANGE A VUE

Communiqué par la Banque Cantonale du Valais (Sans engagement) 4 octobre 1922

Table with 3 columns: Location, Demande, Offre. Includes Paris, Berlin, Milan, Londres, New-York, Vienne, Bruxelles.

ÉTRANGER

Le départ de Constantin

Toute la famille royale grecque s'est embarquée dans le port d'Oropo, à bord du navire mis à sa disposition par le comité révolutionnaire, à destination de Palerme.

Le roi George est allé dans l'après-midi assister au départ des ex-souverains. Aucune manifestation pour ou contre Constantin ne s'est produite. La ville est calme.

Un violent incendie à Marseille

Un violent incendie s'est déclaré dans une carrosserie qui occupe une superficie de 800 mètres carrés. Les immeubles voisins ont quelque peu souffert.

Le prix du pain en Allemagne

Suivant les journaux allemands le ministre de l'alimentation de l'empire a communiqué au congrès des associations ouvrières catholiques que le prix du pain sera triplé à partir du 1er novembre et qu'il est probable que le gouvernement sera obligé de réintroduire le rationnement du pain, du lait et des graisses.

Congrès pacifiste

Dimanche dernier s'est ouvert le premier congrès pacifiste allemand, organisé par les 15 sociétés groupées au sein du cartel allemand pour la paix.

Les largesses de Guillaume II

Selon une communication faite aux journaux allemands par la maison d'édition Leipzigische Köhler, qui publie le livre de l'ex-kaiser, celui-ci aurait affecté la majeure partie des revenus de son ouvrage à des œuvres philanthropiques.

La conférence de Mudania

La question de la zone neutre est devenue plus ou moins une question exclusivement anglaise depuis le retrait des forces françaises et italiennes. La question a cependant été soulevée lundi à la réunion des hauts commissaires alliés de savoir si les généraux français et italiens devaient participer aux négociations qui commencent à Mudania.

Le général Harrington a été heureux d'apprendre que les généraux français et italiens entendaient prendre part aux négociations et y collaborer de leur mieux.

Dans la zone neutre

On annonce que la zone neutre vient d'être évacuée par les troupes turques. Les nouvelles annonçant des concentrations importantes de forces turques dans la région de Brouse et d'Ismid sont dénuées de fondement.

Le Dr Essad bey, diplomate du gouvernement d'Angora, insiste à nouveau auprès du « Times » sur le fait que les Turcs ne veulent pas se battre contre l'Angleterre, mais ne veulent que rendre effective leur victoire sur les Grecs.

Le meilleur reconstituant pour le travail et le sport (Tobler-Nimrod 1921, le plus fin des chocolats fondants avec biscuit au malt.) 70 cts.

Echos

Captif des bolcheviks

Devant le monastère où est interné le patriarche Tikhon, près de Moscou, la foule ne cesse d'affluer chaque jour. Au début de la captivité du patriarche, les bolcheviks ne permettaient à personne d'approcher du couvent.

La plus grosse fortune du monde

Une agence financière de New-York publie les chiffres impressionnants de la fortune de Henry Ford, le fabricant d'automobiles de Détroit (Michigan). Ses chiffres sont exacts, Ford serait de beaucoup, l'homme le plus riche du monde.

Le «houli» danse nouvelle

La danse, a dit un esprit chagrin, est née du besoin qu'éprouve l'animal de s'agiter sans raison. Car il faut bien reconnaître que cet art n'est point le privilège de l'espèce humaine.

Un professeur offre pour cet hiver une danse nouvelle: le «houli», dont il a fait une démonstration. Après avoir houlé seul, puis avec une cavalière, il révéla aux spectateurs, la manière d'en faire autant.

On fait un « tourné » avec deux pas séparés. Un temps mort, et l'on repart du pied gauche: une, deux, trois. Un rond de jambe, on avance le pied droit. Une, deux. On repart. On fait un nouveau tourné. Un pas de polka, une deux, trois. Vous voyez que c'est très simple.

Il est à craindre qu'on ne danse pas encore le «houli» l'hiver prochain. Qui sait? Peut-être reviendra-t-on à la valse d'autrefois et cela ne serait point si ridicule.

Nouvelles à la main

Au restaurant: — Pas fameux, votre macaroni, il ne file pas! — Oh! monsieur, c'est le progrès, nous avons maintenant le macaroni sans fil.

Questions économiques

Conseils aux négociants

De nos jours, pour attirer les acheteurs, il ne suffit pas d'étaler avec goût des marchandises dans une vitrine, mais il est de toute importance d'en indiquer aussi les prix.

Si ceux-ci font défaut, l'effet produit est beaucoup moindre car les passants, tout en trouvant vos articles bien présentés, hésitent à les acheter sans en connaître d'avance les prix.

L'acheteur aime à être renseigné; si on lui laisse ignorer le prix, il en déduira que c'est parce que vous vendez trop cher et il s'abstiendra d'entrer dans votre magasin.

L'affichage des prix de vente est d'autant plus indispensable lorsqu'on s'adresse à des gens dont le budget est modeste et qui craignent de payer trop cher des articles qui, cependant les attirent et les flattent.

En résumé, un étalage attrayant, complété par l'indication des prix des articles exposés, est un sûr moyen d'augmenter son chiffre d'affaires.

Le subsides à l'horlogerie

La proposition du Conseil fédéral d'accorder un nouveau subsides de change de quatre millions à l'industrie horlogère, approuvée à l'unanimité par une commission spéciale du Conseil national, mérite d'obtenir aussi l'approbation sans réserve des Chambres fédérales.

A ce sujet, la statistique de l'exportation, pour le premier semestre de 1922, ne saurait que confirmer notre opinion. Bien que, par rapport au semestre correspondant de 1921, elle accuse un déficit quantitatif de 230,000 pièces et une moins-value de 17 millions de francs, elle contient des éléments d'appréciation, qui autorisent à croire que le fond de la crise horlogère a été touché et que l'exportation va bénéficier sous peu d'une reprise progressive.

Une autre considération en faveur du subsides à l'horlogerie est que cette industrie a déjà traversé des crises qui, pour ne pas présenter la même acuité n'en furent pas moins terribles. Or, chaque fois, elle s'est relevée avec un élan remarquable, dû à la sagacité et à l'énergie de ses dirigeants, ainsi qu'à l'habileté de sa main-d'œuvre.

L'acheteur aime à être renseigné; si on lui laisse ignorer le prix, il en déduira que c'est parce que vous vendez trop cher et il s'abstiendra d'entrer dans votre magasin.

Dans une bonne terre, où les herbages et les prés, le bord des routes et des chemins fournissent une végétation abondante, se couvrent d'une flore riche et variée, apparaît-il un coin où, au contraire, à peu près rien ne pousse? Dans ce coin, qui fait tache parmi les cultures environnantes, il y a manifestation de l'acidité.

Certains terres qui, par leur composition mélangée, ne présenteraient pas un caractère d'acidité trop prononcé, peuvent devenir acides, sous l'empire de certaines circonstances, telles que l'emploi intensif de fumures abondantes.

Il est des cas particulièrement graves, où il sera nécessaire, pour remédier à l'acidité du sol, nuisible à toute culture, et spécialement aux légumineuses, de recourir à des travaux importants d'assèchement, de drainage, d'écobuage.

Mais, pour les terres dont la composition peut être considérée comme à peu près normale, l'usage de la chaux s'impose dès que la proportion du calcaire contenu dans le sol descend au-dessous de 1.50 p. 100.

Le meilleur moment à choisir pour l'épandage sur le sol est la période qui précède d'une ou deux semaines le commencement des semailles.

Chronique Sportive

Contre le professionnalisme

Les présidents de 3 Universités d'Amérique viennent de signer un accord qui va faire une petite révolution dans les milieux sportifs américains. Jusqu'ici, sans que cela fut officiel, on ignorait pas que les entraîneurs des équipes sportives des Universités américaines se livraient à un certain rattachement de leurs futures étoiles, à la sortie des Collèges.

L'accord signé entre eux prohibe tout rattachement dans les écoles préparatoires, définit la notion exacte de l'amateur, fixe le début de la saison d'entraînement pour le football à une semaine avant l'ouverture de l'année scolaire.

L'accord entre les présidents de ces trois Universités prévoit également que les membres des équipes sportives pourront être interrogés sur leurs ressources, et que si l'on s'aperçoit qu'ils reçoivent de l'argent en échange de services sportifs, ils seront déferés à un conseil d'enquête spécial composé d'un représentant de chaque Université.

On ne peut que féliciter les présidents de ces trois grandes Universités américaines. Il faut espérer que leur exemple sera suivi par les autres Universités.

L'amateurisme sportif était à tout instant violé aux Etats-Unis. Cela avait d'abord une conséquence fâcheuse sur le niveau moyen intellectuel dans les Universités américaines, et d'autre part, cela faussait entièrement les compétitions sportives internationales.

LES FILLEULS DE CHARETTE

TROISIEME PARTIE L'épée de Charette

Cependant Mlle Charette entr'ouvrait la porte et, le doigt sur les lèvres recommandait le silence.

— Chut! faisait-elle, elles dorment. — Diable! fit Charette, c'est que j'aurais bien voulu avoir quelques renseignements... — Tu les auras demain, lui répondit sa sœur en lui fermant la porte au nez.

— Une voix en bas s'informait: — Est-ce que le général est là? — Oui, répondait Charette lui-même, il est là; que lui veut-on? — C'est Hervé qui est de retour. — Alors, monte, mon gars. L'escalier gémit sous des pas lourds et Hervé parut.

faire passer à Torvaud pour Jolly et je le lui demandai où je le trouverais.

« L'homme me dit que toute la troupe — il n'y avait pas plus de cinquante hommes — l'engagement de tantôt — avait rejoint les cantonnements des Lucs où il a tout son monde... J'allais laisser le pauvre gars mourir là bien tranquille et me rendre aux Lucs quand il me rappela et me dit que si c'était à Torvaud lui-même que j'avais à parler, il ne fallait pas aller aux cantonnements, car il n'y était pas. Il avait laissé le matin le commandement de ses paroissiens à Chevalier, son lieutenant... »

« J'eus l'air sans doute très désappointé, car le moribond reprit: — Si tu me donnes encore un peu à boire, je te dirai peut-être bien quelque chose. — Je lui donnai ma gourde dans le gosier et il en prit tant que je crus qu'il allait passer sur l'heure... Pourtant il se remit et il me dit confidentiellement: — Ecoute, je sais où est Torvaud. Si tu veux me laisser la gourde pour m'aider à mourir et me jurer de me faire dire une messe, je te dirai où tu pourras le trouver. »

« Je lui remis la gourde et lui promis trois messes. — Il me dit alors: — Tu es un bon chrétien: tu me feras donc dire trois messes à l'intention de Jean Cocquenau, herbager de la paroisse de la Billorière. »

« J'ai juré... alors... » — Hervé... gronda Charette, tu vas te faire houer, mon petit gars; tes histoires sont trop longues.

« Le paysan comprit qu'en voulant donner de l'importance à la façon dont il avait obtenu le

renseignement désiré, il avait fait fausse route. Il se hâta d'ajouter: — Torvaud est aux ruines de Saint-Gilles; il doit y passer la nuit.

La physionomie de Charette s'éclaircit. — A la bonne heure! Voilà qui est parler! — Va demander de ma part ton sabre à M. Champonnière.

Hervé ne se le fit pas dire deux fois et, sans même saluer, se lança à la recherche de l'aide de camp du général. Quand il fut éloigné, l'œil de Charette se durcit.

Il dit, comme se parlant à lui-même: — Il faut un exemple. Torvaud paiera pour tous.

Et, s'adressant à Montarlay: — Tu m'accompagnes, André? Le jeune homme n'avait pas entendu un mot de tout ce qu'Hervé avait raconté au général.

Quand Charette lui parla, il parut sortir d'un rêve. — Allons, allons, dit gaiement le chevalier, puisque tu n'as rien à faire ici, viens avec moi. Je vais aller enlever Torvaud qui est à Saint-Gilles.

— Si vous voulez, répondit le jeune homme. — Cependant Torvaud, il doit l'intéresser, le paroissien.

— Ah! c'est contre Torvaud que nous marchons, s'écria soudainement le marquis, alors j'en suis. Tu viens, Florent? — Excusez-moi, Monsieur André, dit le paysan en secouant la tête; c'est le père de Madeleine.

— Un bon père en vérité, fit Charette, qui assomme sa fille et qui fusille la maîtresse qui la faisait vivre.

— Non, non, Torvaud n'était pas là, s'éntêta Picot; il n'aurait pas laissé frapper Madeleine.

— Allons, restez... Et nous, à cheval. Cinq minutes après, Charette et Montarlay, à la tête de trente cavaliers bien montés, quittaient l'abbaye et prenaient la route de Saint-Gilles.

Le général était de la plus joyeuse humeur et ne paraissait ressentir aucune fatigue. Les hommes le disaient et avaient raison: « Le général a des os en fer! »

— Tu comprends, expliquait-il à Montarlay, que maintenant surtout, maintenant que le roi m'a investi de l'autorité suprême, il m'est impossible de laisser l'exemple de Torvaud se propager. Il faut en finir une bonne fois avec tous ces chefs de paroisse qui viennent avec vous quand ça leur plaît et qui vous abandonnent la veille d'une expédition parce qu'ils ont autre chose à faire. Quand on saura comment j'ai traité Torvaud, les autres se tiendront pour avertis.

Mais le marquis était reparti au pays des chimères... Toujours devant ses yeux il voyait le pâle visage, si pâle, les yeux clos, les longs cheveux noirs sur le front pur qui faisaient comme une draperie de deuil sur un marbre blanc et toujours, il entendait la voix du père Maréchal qui répétait: « Elle vivra, elle vivra! »

Quand Charette fut persuadé que son filleul ne l'écoutait plus, il chevaucha en silence et ne s'entretint plus qu'avec ses pensées.

Ah! les beaux rêves qu'il faisait cette nuit-là sous les étoiles, le lieutenant général chevalier de Charette, commandant en chef pour le roi l'armée royale et catholique.

Comme il se sentait fort pour les combats futurs, quelle foi ardente faisait battre son cœur!

Toutes les vexations, toutes les ingratitude, toutes les mauvaises paroles que lui avaient infligées les Princes et leur entourage, tout était effacé, oublié... Comme tout cela était lointain.

Et il redressa la tête, livrant son front blanc et ses cheveux roux à la brise qui venait du large. Des espoirs immenses remplissaient sa poitrine: il voyait l'avenir radieux s'ouvrir devant lui... l'avenir, pauvre Charette qui n'avait plus six mois à vivre!

Quand il fut arrivé en vue des imposantes ruines de l'ancien manoir des Montarlay, le général fit faire halte à ses hommes. Il donna quelques ordres rapides, et vingt cavaliers, se divisant deux par deux, allèrent former un cordon qui entourait complètement l'ensemble des ruines.

Avec Montarlay et les dix hommes qui lui restaient, Charette, après avoir fait mettre pied à terre à sa troupe, et laissé deux paysans de garde pour les chevaux, s'engagea parmi les décombres qu'il fouilla pierre par pierre.

Pendant près d'une heure les recherches demeurèrent infructueuses.

Très contrarié de son insuccès, Charette allait rallier sa troupe et donner l'ordre du départ, quand une sourde détonation retentit.

Ce coup de feu n'avait certainement pas été tiré par l'une des sentinelles placées autour du château. C'était dans l'enceinte même des ruines qu'il avait éclaté.

Charette hésitait, cherchant à s'orienter. Tout à coup, la voix de Montarlay l'appela. — Par ici, général, par ici, c'est dans la chapelle souterraine.

Charette et les siens se précipitèrent vers l'escalier que nous connaissons, et commençèrent à descendre en préparant leurs armes, quand un second coup de feu retentit.

Du 1er Octobre 1922
au 31 Mai 1923

HORAIRE DE SION

Du 1er Octobre
au 31 Mai 1923

Direction Brigue

1 ¹⁶ Express 1 ^{re} et 2 ^{me} cl. Surtaxe	5 ¹⁰ Omnibus	8 ¹⁰ Luxe Surtaxe	8 ³⁵ Omnibus	10 ⁵² Direct Surtaxe	12 ⁵² Omnibus	13 ⁴⁵ Marché
		14 ⁴⁷ Direct Surtaxe	17 ⁴³ Omnibus	21 ³⁷ Omnibus		

Direction Lausanne

2 ⁵⁸ Express 1 ^{re} et 2 ^{me} cl. Surtaxe	5 ²⁵ Omnibus	8 ²⁴ Omnibus	13 ²⁶ Omnibus	14 ¹¹ Omnibus Jours ouvrables	15 ⁵⁶ Direct Surtaxe
		19 ¹³ Luxe	19 ³⁵ Omnibus Jusqu'à St-Maurice	20 ²¹ Direct Surtaxe	

LE VER DANS LE FRUIT

Ils étaient bien vieux, mais la mort leur fut indulgente. Elle leur accorda quelques délais pour réaliser le rêve de toute leur existence laborieuse et médiocre. Au bord d'une rivière aux eaux fines et lentes, à l'abri d'un coteau de genêts et de bruyères, ils avaient enfin acheté de leurs économies la maisonnette blanche aux contrevents verts et au toit de tuiles rouges, espoir commun à tous les humbles qui, après tant de soucis, de peines et d'efforts, ne demandent à la vie pour la bénir, qu'une courte halte finale parmi la verdure et les fleurs de la terre...

Ils l'avaient baptisée « Rose-Marie », du nom d'une fille qu'ils avaient perdue. Ils n'y passaient pas les plus mauvais jours, et c'était un temps d'exil que celui qu'ils passaient à la ville dans le logis maussade, témoin de leurs luttes et de leurs longs espoirs. Mais, dès les premiers sourires du renouveau, les contrevents de la villa s'ouvraient, et, du matin au soir, les deux vieillards ingambes sarclaient, râtissaient, piochaient, semailent leur petit jardin, le ciselaient avec amour comme un madrigal. Parfois à l'antique vieillard de Tarente, ils étaient les premiers à voir fleurir la jacinthe, la giroflée ou le dahlia superbe, les premiers à cueillir les fruits du pêcher et de l'abricotier. Ils cultivaient aussi quelques légumes faciles. Ils songeaient à élever des abeilles...

Quelquefois, au coucher du soleil, après un dernier et consciencieux arrosage, ils se plaisaient à faire au bras l'un de l'autre le tour de leur petit Eden. Ils s'arrêtaient longuement devant les corbeilles d'œillet ou de tulipes, s'of-

fraient une fleur ou un fruit. Un bonheur inexprimable éclairait les rides de ceux qui avaient eu à peine le temps de s'aimer. Alors, le vieillard, se tournant vers sa compagne, lui demandait si elle n'était point déçue, si « leur » maison était bien la maison idéale qu'elle avait souhaitée. La bonne vieille n'était pas déçue; Cependant elle avait rêvé d'une glycine grimpanant jusqu'au toit et d'une tonnelle en treillage vert à l'ombre d'un pampre... On planta la glycine, on bâtit la tonnelle. Tous les vœux de la petite vieille furent comblés.

Trois années passèrent. Le jardin était en pleine prospérité. Tant que durait la belle saison, les deux petits rentiers se nourrissaient des légumes de leur potager et des fruits de leur verger. Ils se donnaient parfois le plaisir d'en fournir gracieusement leurs voisins. Leur table était toujours fleurie, et il leur arrivait parfois, tant ils se sentaient heureux de s'adresser des galanteries avec un attendrissement inconnu. Combien bonne leur semblait finalement la vie qui dispensait de telles délices!

Ils regagnaient la ville en emportant les derniers chrysanthèmes.

Hélas! ils oublièrent qu'il était loin le temps de leurs vingt ans. Un beau jour, la maladie, les rhumatismes lancinants et tenaces leur firent tomber des mains la pioche et le râteau. Impotent et navré, le petit vieux dut demeurer assis de longues heures, des jours interminables, devant ses corbeilles non semées et son potager envahi par les herbes parasites. Il fallut demander de l'aide. On s'adressa au voisin le plus proche. C'était un homme sournois qui travaillait en journées chez les gros propriétaires des alentours. Il se fit prier: tout son temps

était pris. Pourtant, « parce que c'étaient eux » et si on lui donnait seize francs de sa journée, il tâcherait de leur en trouver quelques-unes. On se soumit à ses exigences, on le remercia même de cette faveur particulière. Ainsi le ver entra dans le fruit.

Devant les outils qu'on lui présentait pour travailler le jardin, l'homme eut un sourire méprisant. Il réclama une pioche et un trident nouveaux. Les arrosoirs non plus ne lui convenaient pas. C'étaient des arrosoirs d'enfant. Il lui en fallait de seize litres, ou bien il renonçait au travail. On lui fournit les arrosoirs qu'il demandait, ainsi que des graines de tous les légumes et de toutes les fleurs. « L'entretien du jardin nous coûtera un peu cher, pensaient les deux vieillards, du moins ne manquerons-nous de rien. »

Cependant, la saison suivante, quand le soleil de mai les ramena à « Rose-Marie », quelle peine ils eurent à reconnaître leur petit Eden! Le pisselin, le sénéçon, la sauge recouvraient les allées de gravier fin. Au potager ne poussaient que quelques légumes misérables. De chétives pensées garnissaient seules les corbeilles et les plates-bandes. Pour s'excuser, le journalier alléguait d'un ton bourru le manque de temps, l'hiver rigoureux et les pluies printanières, les chenilles, les limaçons, quoi encore?... Bien que la saison fut fort avancée, le pauvre vieux tenta de porter remède à un si grand mal. Vainement. Il y usa ses dernières forces. Cet été-là, ils ne mangèrent pas les légumes de leur potager. Leur voisin, le journalier, leur en fournit au cours du marché; ils étaient assez bien « venus » dans son enclos. Ils ne firent pas le tour de leur jardin en se donnant le bras, ils n'eurent jamais assez de joie dans le cœur

pour échanger des douceurs. Mais cet homme, qu'avait-il fait de leur jardin? Leurs beaux dahlias, qu'étaient-ils devenus? Et les haricots, les courges, les petits pois dont ils avaient payé les graines, était-ce vrai que les limaçons les avaient dévorés? Quel appétit!...

Certain jour qu'ils passaient, tout tristes, le long de l'enclos de leur voisin, le journalier la bonne vieille aperçut à travers l'épaisse haie d'aubépines, de ronces et d'églantines, le disque rouge, superbe, éclatant d'une fleur. Curieuse, elle s'arrêta, s'approcha, regarda bien attentivement... et poussa une exclamation:

— Mais c'est mon dahlia!

Elle appela son mari. Le pauvre vieux avait fort mauvaise vue. De son bâton, il écarta les feuilles et, tremblant d'émotion:

— Oui, ce sont nos dahlias! balbutia-t-il.

Ils y étaient tous: les blancs, les jaunes, les rouges, ceux à fleurs simples et ceux à fleurs doubles...

Puis, les vieux murmurèrent, ensemble d'une voix étranglée:

— Et ce sont nos légumes...

Les courges surtout, dorées, énormes, insolentes, les fascinaient.

Ils avaient compris, cette fois. Sans ajouter un mot, courbés, appuyés l'un à l'autre, ils rentrèrent chez eux.

... Avant que les chrysanthèmes fussent en fleur, les humbles petits vieux fermèrent les contrevents de la « Rose-Marie ».

Ils ne les rouvrirent jamais. Lui, mourut pendant l'hiver. Elle lui survécut, deux années... Elle avait vendu la villa et n'y revint qu'une fois, une seule fois, passante inconnue, pour revoir avant de mourir, entre les barreaux du

portail étroit, le petit coin de terre où ils avaient été si heureux.

Trente ans chez les sauvages

M. F.-C. Glass, un missionnaire anglais, vient de rentrer au pays natal, après avoir passé trente ans de sa vie dans le Brésil, où il a parcouru 40,000 kilomètres à travers des forêts immenses en visitant les 400 tribus d'indigènes qui vivent dans les régions les moins connues. Son dernier voyage — 8000 kilomètres en canot d'écorce — l'a mené en deux mois chez les bords de l'Araguaya. Cette rivière est magnifique. Elle coule entre de superbes pâturages et l'on dit que ces terres, excessivement fertiles, sont aussi riches en minéraux. L'Araguaya est très poissonneuse et ces poissons forment la nourriture principale des Carajas, des indigènes qui pêchent au moyen d'arcs et de flèches.

Les Carajas n'avaient jamais encore vu d'hommes blancs jusqu'à la venue de M. Glass; ils sont fort accueillants, ils ignorent toute religion et toute idolâtrie, ils n'usent d'aucun intoxicant, ils vivent complètement nus, se peignent le corps au moyen de couleurs végétales et ils ont l'habitude de se défigurer au moyen de balafres hideuses. M. R. Glass a passé là des journées exquises, car le climat est excellent et les gens très hospitaliers.

— En avant, cria Charette qui franchit les derniers degrés tandis qu'il voyait s'éteindre brusquement la lueur rougeâtre qui jusque là avait guidé sa descente.

— Allumez vite des torches! commanda-t-il on n'y voit goutte là-dedans.

On entendit battre le briquet, une clarté jaillit, et bientôt deux gars apparurent portant au poing deux flèches de sureau enduites de résine et qui étaient le moyen d'éclairage employé dans les expéditions.

Charette qui marchait le premier, trébucha dans un corps étendu et faillit tomber.

— Vite, ici, de la lumière, cria-t-il.

Un des porteurs de torches fut bientôt près de lui.

— Oh! oh! s'écria-t-il en soulevant le corps de Larcher... décidément la journée est mauvaise pour les hussards!

— Ah! mon Dieu! s'écria Montarlay qui venait de se rapprocher, mais c'est Louis!... c'est le commandant Larcher!... Vous le reconnaissez, général?

— Le pauvre garçon! Mais comment pouvait-il en avoir à Torvaud?... En tout cas, repêtit-il en se redressant, plus que jamais, c'est lui qu'il me faut. Allons, en chasse, vous autres, le bandit ne peut être loin... Toi, Montarlay garde deux hommes et remonte ton blessé là-haut. Nous allons le ramener auprès de sa sœur. Les pauvres enfants vont se trouver réunis d'étrange façon.

Une heure après, la petite troupe reprenait le chemin de l'Abbaye sans avoir rien découvert.

Montarlay allait doucement, soutenant le blessé dans ses bras. Larcher avait un instant ouvert les yeux, ranimé par la fraîcheur de la nuit, puis il s'était évanoui de nouveau a-

près avoir murmuré:

— Rose, ma pauvre petite Rose!

IV

LA FUITE

Quand elle eut franchi le saut-de-loup et qu'elle vit la route libre devant elle, Mlle de Montarlay ne put qu'une idée: s'éloigner le plus rapidement possible de ses persécuteurs. Elle poussa donc vigoureusement son cheval et comme par bonheur, l'animal avait de la race, de la vitesse et du fond, elle put continuer sa course une partie de la nuit sans s'arrêter.

Elle traversa Nonancourt, Verneuil, toujours du même train, mais quand elle fut à mi-chemin de Laigle, elle sentit qu'il était inutile de demander un effort plus prolongé à l'animal qui la portait et elle le laissa continuer sa route au pas.

C'était déjà l'aube quand elle arriva dans la petite ville et ce fut en descendant à l'« Hôtel de la Poste » que la jeune Andrée sut enfin où elle se trouvait. Depuis son départ de Jouye, elle avait instinctivement piqué vers l'Ouest en guidant sa marche d'après les étoiles.

Elle s'accorda deux heures de repos puis s'aboucha avec l'aubergiste pour la vente de son diamant, se procura un cheval frais et se fit servir un repas frugal.

Depuis sa fuite, la jeune fille avait eu le temps de réfléchir. Sa première pensée avait été de rejoindre au plus tôt son parrain à Belleville où, d'ailleurs, elle était persuadée qu'elle retrouverait son frère.

Tout ce que lui avait raconté, tout ce que lui avait fait lire Bertichères, n'avait pas ébranlé sa confiance. Elle « savait » que le mar-

quis était vivant, mais elle ignorait sa venue à Paris.

Comme elle pensait bien que Bertichères allait tenter de la rejoindre, elle eut l'idée de tromper sa poursuite en gagnant un port de mer où elle pourrait trouver un bateau qui la ramènerait en Vendée, lui faisant ainsi éviter les embûches de la route.

Elle se renseigna adroitement auprès de l'aubergiste et apprit ainsi que le port le plus proche était Granville. Elle sut aussi que par Argentan, Flers et Vire, elle pourrait faire le chemin en moins de quatre jours.

Une jeune fille d'une grande beauté et voyageant seule à cheval ne pouvait passer inaperçue dans une petite ville comme Laigle, et quelques oisifs étaient venus boire un verre de vin ou un pot de cidre dans la salle de l'hôtel rien que pour tâcher d'apercevoir la belle étrangère.

L'aubergiste, d'ailleurs, bavard de profession, n'avait pas manqué de raconter à ses clients avec force détails l'histoire de la bague et l'achat du cheval.

Deux individus de mauvaise mine qui étaient installés dans le cabaret depuis le matin n'avaient pas perdu un mot du récit de la conversation du sieur Jeannot.

L'un, qui pouvait avoir cinquante ans et avait l'apparence d'un ancien clerc de procureur, dit tout bas à son compagnon, plus jeune que lui d'une vingtaine d'années.

— Eh! Chevillot, voilà qui ferait bien notre affaire pour continuer notre voyage; mille livres, c'est une somme!

L'autre qui portait sous une houppelande en rames un vieil uniforme de grenadier répondit avec un clignement d'œil.

— J'ai comme une idée que nous avons tous les deux, mon vieux Benoît, comme qui dirait

l'intention de nous payer un peu de bon temps.

— Ça se pourrait bien, fit Benoît.

— Tu as entendu ce qu'a dit l'hôtelier?

— Oui... A propos de quoi?

— De la route que va suivre la donzelle...

— Il a parlé, je crois, de la route d'Argentan.

— Justement, mon compère, et si tu veux bien me faire l'honneur de m'accompagner jusqu'au petit bois que je connais à une demi-lieue d'ici...

— Et qu'est-ce que nous ferons dans le petit bois?

— Nous pourrions prendre le frais en attendant...

— En attendant... quoi... ou qui?

— Parbleu, mon ami, vous avez l'esprit bouché ou vous faites l'imbécile...

Benoît eut un grand rire silencieux et se levant:

— Allons viens, Chevillot, il me semble que je commence à deviner le but de notre promenade.

— A la bonne heure! fit Chevillot en l'imitant.

Ils allaient passer la porte quand l'aubergiste les arrêta:

— Eh! citoyens... vous oubliez quelque chose, je crois.

— Hein? firent simultanément les deux hommes en regardant la place qu'ils venaient de quitter... oublier quoi donc?

— Et payer votre bouteille! cria le bonhomme en tapant sur ses cuisses et en riant de tout son cœur de sa plaisanterie qu'il jugeait excellente... C'est huit sous.

Bien que cette facétie parut beaucoup moins drôle au citoyen Chevillot, il fouilla en recherchant dans sa poche et en tira huit sous gras-

seux qu'il jeta sur la table.

Et, accompagné de Benoît, il sortit définitivement.

Trois quarts d'heure après le départ des deux inconnus, Mlle de Montarlay quittait à son tour l'« Hôtel de la Poste ».

Elle se fit indiquer la route d'Argentan et partit au galop pour se dérober à la curiosité des indigènes qui commençaient à devenir gênante.

Le soleil brillait dans le ciel bleu; les moissons déjà mûres ondulaient comme la mer au souffle de la brise; l'air était embaumé; les oiseaux chantaient.

Pour la première fois depuis sa fuite, Mlle de Montarlay sentait sa poitrine se dilater rapidement.

Le cheval qu'elle montait était un robuste specimen de ce jour-race et le Perrichet pressé qu'elle portait aujourd'hui et qui fournissait déjà une grande partie de notre remonte de cavalerie.

C'était une bête rouane, bien râblée et très allante. Andrée prenait plaisir à se sentir emportée dans le vent frais du matin et, pour la première fois depuis de longs jours, la jeune fille envisageait l'avenir sous des couleurs moins sombres.

L'amazone passait alors entre de belles prairies où paissaient en nombre des bestiaux superbes et allait atteindre un petit bois de chênes dont elle goûtait d'avance la fraîcheur quand il lui sembla entendre ce « tri...huit » à la fois rauque et perçant qui était le cri d'appel des insurgés vendéens.

(A suivre)